



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E106636

VALABLE JUSQU'AU 08/07/2024

ÉDITÉ LE 18/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/06/2002

Forme juridique : SCOP

Capital : 4 640

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULOUSE

Siret : 442 381 802 00036

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 0002791-1

Assurance Responsabilité Travaux :
QBE 0310002691

Assurance Responsabilité Civile :
QBE 0310002691

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : COOP'ACTION

3 RUE ARIANE
PARC DU CANAL
31520 RAMONVILLE ST AGNE

Téléphone : 05 62 19 11 06

Portable : 06 03 60 46 88

Site Internet : www.coopaction.fr

E-mail : sebastien@coopaction.fr

Responsabilité légale :
KREMER SEBASTIEN MANDATAIRE

Fax :

Effectif moyen : 76

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	19/09/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	09/07/2021
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	06/07/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	19/09/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	19/09/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	19/09/2023
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULOUSE
109 RUE JEAN BART
31670 LABEGE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.